

Montréal, le 10 janvier 2011

**Par courriel**

**À : M<sup>e</sup> Vincent Regnault  
Tous les intervenants au dossier R-3720-2010**

**Objet : Demande d'aménagements des modalités de mise en œuvre du modèle retenu par la Régie de l'énergie dans sa décision D-2010-144 à l'égard de l'activité GNL et qui découlent d'éléments additionnels de nature opérationnelle et commerciale  
Dossier de la Régie : R-3751-2010**

---

La Régie accuse réception de la demande déposée par Gaz Métro le 21 décembre 2010 dans le dossier mentionné en titre et la formation chargée de ce dossier me demande de vous transmettre les instructions suivantes.

La Régie traitera la présente demande sur dossier et tiendra une séance de travail avec les intervenants reconnus au dossier tarifaire 2011 de Gaz Métro (dossier R-3720-1010), laquelle aura lieu le **19 janvier 2011, à compter de 9h00, dans la Salle Riopelle des bureaux de la Régie à Montréal**. Afin de participer à cette séance de travail, lesdits intervenants devront confirmer leur présence et identifier leur représentant d'ici **12h le 14 janvier 2011**.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as